

# BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOISENON

n°13 – Décembre 2023



Voisenon :  
**Nos commerçants  
ont du talent**  
Dossier page 4



Contrat rural :  
**350 000 € pour Voisenon,  
seule commune du Canton !**  
page 14

Bibliothèque :  
**Appel aux  
bénévoles**  
page 17

## SOMMAIRE



## DOSSIER

Nos commerçants ont du talent

## RETOUR EN IMAGES

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

## EXPRESSIONS LIBRES

## CARNET DE VILLAGE

4 **Note de la rédaction**

Les informations sont fournies par la Commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

12

16

18

19

## AGENDA

- **Sam. 16 décembre 2023** : Randonnée découverte des féeries de Vimpelles à partir de 14h organisée par l'A.S.C.V.
- **Dim. 17 décembre 2023** : Spectacle familial « Le Père Noël existe » organisé par la mairie à 16 heures au Mille-Club
- **Sam. 6 janvier 2024** : Assemblée générale de l'association écologique à 14 heures au Mille-Club
- **Les 19, 20 et 21 janvier 2024** : Accueil du Club de pétanque de Vert-Saint-Denis au Mille-Club
- **Ven. 26 janvier 2024** : Vœux aux Voisenonais à 19 heures au Mille-Club
- **Dim. 28 janvier 2024** : Galette des associations au Mille-Club
- **Ven. 9 février 2024** : Soirée « années 90 » organisée par Familles Rurales au Mille-Club
- **Sam. 10 février 2024** : Soirée « Belote et jeux de société » organisée par l'A.S.C.V. au Mille-Club
- **Dim. 11 février 2024** : Loto des enfants organisé par l'association des parents d'élèves au Mille-Club
- **Sam. 17 février 2024** : Journée « Patchwork » organisée par Les Petites Mains de Voisenon
- **Courant mars 2024** : Accueil des jeunes du Rotary Club « Rotar'act » organisée par des Voisenonais au Mille-Club pour une opération de solidarité
- **Les 25, 26 et 27 avril 2024** : Exposition artistique au Mille-Club

## Votre Maire à l'écoute



01 60 68 29 00



mairie@voisenon.fr

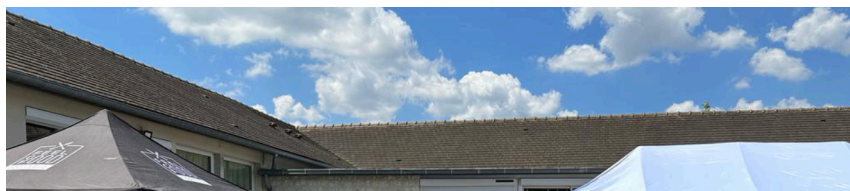


Julien Aguin



@julienaguin

## TOÎT DE L'ÉCOLE : MERCI À LA RÉGION !



Grâce au budget participatif de la région Ile-de-France et aux aides de la région, nous avons pu refaire la toiture de l'école maternelle Constant Duport, notamment procéder au désamiantage au dessus du dortoir. Cette action s'intègre dans le travail que réalise la municipalité pour améliorer la vie des Voisenonais dans un contexte de maîtrise des coûts.

Les élus de Voisenon et les parents des enfants scolarisés dans cette école remercient la région.



## Faire vivre, défendre, notre communauté Voisenonaise et ensemble assurer l'avenir !

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

L'automne s'est ouvert sous des auspices difficiles. La France est touchée une nouvelle fois par une succession de crises : économiques, sociales, sociétales et morales qui malheureusement n'épargnent pas les villages.

Le congrès des maires de France s'est achevé. Nous avons entendu parler de l'essoufflement républicain et de démotivation des élus locaux face à la recentralisation des pouvoirs. Les changements sont-ils des espoirs ?

Ce sujet dépasse celui du bien-être des élus : il s'agit, en réalité, de l'efficacité même des politiques publiques au service des Français dans tous les domaines : environnement, social, scolaire, culture, sécurité, jeunesse... Les élus, autour du maire, traitent ces sujets. **La seule chose qu'ils demandent c'est qu'on applique la Constitution française dans son principe fondamental : la libre administration des communes ; principe méthodiquement affaibli jusqu'à le rendre aujourd'hui, à bien des égards, sans objet. Merci la loi Chevènement !**

Les maires, soumis à siéger dans différentes strates, naviguent ainsi de réunions en commissions, de commissions en comités de pilotage, tout en étant contraints à l'application de réglementations complexes, pesantes surtout pour des villages comme le nôtre démunis de services administratifs renforcés.

En même temps, le Gouvernement annonce des mesures ayant un impact direct sur les finances communales, comme si les collectivités étaient subordonnées à ses desideratas.

Certains concitoyens aiment savoir ce qui se fait pour la Commune, et si d'autres pensent que les photos diffusées régulièrement montrent une personnalisation exagérée, **je vous rassure, ces diffusions multiples sont faites dans l'unique objectif de montrer que les élus travaillent dans cette complexité, qu'ils sont mobilisés à représenter, défendre et suivre les dossiers ; c'est indispensable pour que notre village vive de manière sereine, apaisé, que chacun y trouve sa place et s'épanouisse pleinement. Qu'en pensez-vous ?**

Face à ces constats, je vous affirme que les élus sont à mes côtés déterminés à assurer l'exception voisenonaise et à porter les projets structurants pour notre village : **programme de réfection des voiries, mise en sécurité des piétons, aménagement du stationnement, maîtrise des flux de circulation, réfection de l'école**



### maternelle, programme de transition écologique, réfection du cimetière...

Le Maire porte également auprès des instances étatiques, régionales, départementales et communautaires notre souhait de rester un village libre d'administration et indépendant. **Pour ce faire, pour préserver Voisenon et ses intérêts. Je me suis opposé au Conseil communautaire à l'avis porté par la ville de Melun : agrandir l'écoquartier.**

**« À la fin c'est toujours le Maire qui fait ».** Ce triste constat est pourtant effacé par la certitude qu'à la fin, les maires finiront toujours par trouver une solution et qu'ils ne laisseront tomber ni

leurs administrés, ni les collectivités auxquelles ils participent, ni même l'État. **Face aux différentes crises depuis 2020, nous n'avons pas démerité !**

En ces temps difficiles, c'est avec volonté que nous nous engageons, tous ensemble, pour faire vivre et défendre sans trembler notre communauté Voisenonaise.

À Voisenon, vous pourrez toujours compter sur l'engagement fidèle des élus pour poursuivre le travail engagé et continuer à anticiper, agir et servir, et ce quelles que soient les difficultés rencontrées.

**Avec dynamisme et optimisme, nous avons fait le choix de l'exception voisenonaise. Je vous souhaite à tous et toutes de très belles fêtes de fin d'année !**

*Parce que Voisenon est véritablement au cœur de nos choix ! Belles fêtes.*

Le Maire,  
Julien AGUIN

## 04 DOSSIER Nos commerçants



A quelques jours des festivités de fin d'année, nous sommes allés à la rencontre des commerçants de notre village. Boulanger, coiffeur, restaurateur, maraîcher et négociant de carrelage sont autant d'acteurs majeurs de la vitalité économique de notre village aux côtés bien sûr des artisans, agriculteurs et des auto-entrepreneurs. Ils ont tous choisi notre village. Et pour certains c'est une belle histoire d'amour qui dure depuis... 54 ans ! Leur implantation à Voisenon n'a rien du hasard, ils ont été séduits par l'attractivité et le dynamisme de notre territoire et de ses habitants.

### Dites-nous Monsieur le Maire

**Cette année 2023 s'achève. Elle a été rude pour le pouvoir d'achat des familles, mais aussi pour les comptes des entreprises et les chiffres d'affaires des commerçants. Vous avez souhaité leur ouvrir les pages du magazine, pourquoi ce choix ?**

Ce sont des acteurs majeurs de la vitalité économique de Voisenon. Des professionnels dévoués à l'écoute de la population. Ils sont là pour certains depuis de nombreuses années. D'autres viennent d'arriver et ils ont besoin aussi de se faire connaître. Pour les plus anciens, c'est toujours un plaisir de les écouter nous conter leurs histoires et les raisons pour lesquelles ils sont attachés à notre village et à ses habitants. À Voisenon, on peut se ravitailler avec des produits frais, de saison, de l'entrée au dessert, du petit-déjeuner au dîner. Selon l'INSEE, 59% des communes rurales ne disposent d'aucun commerce. La question du maintien des commerces de proximité en milieu rural n'est pas qu'une simple problématique de développement économique : il est aussi et surtout question de lien social et de proximité et en particulier pour les personnes âgées, non véhiculées ou à mobilité réduite. À Voisenon, nous avons cette chance d'avoir des commerces, il faut en profiter, les faire travailler. Historiquement, nous avons toujours eu des commerces et on fait tout pour les faire vivre et les préserver, pour conserver cette vie de village. Et là encore, c'est une exception Voisenonnaise !

**Quelles sont les actions que vous menez dans ce domaine ?**

Aux côtés de l'équipe municipale, je défends et soutiens tous les acteurs de la vie économique du village (entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs) en collaboration avec toutes les chambres consulaires : la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et la Chambre d'agriculture.

Nous sommes la seule commune du plateau nord de l'agglomération melunaise à avoir des commerces. Nous avons fléchi et renforcé dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) les zones commerciales existantes afin de maintenir et soutenir l'activité économique. Nous les accompagnons comme cela a été le cas pour les établissements Pedrazzini qui ont eu besoin d'une extension de leur hangar pour développer leur activité (marché public des gares de Grand Paris, lire page 10) ou encore pour le prêt d'honneur attribué à l'Inattendu.





La municipalité les accompagne, les encourage et les soutiens. Alors, en cette veille de préparatifs des réveillons, nous vous invitons plus que jamais à consommer local, en circuit-court, sans quitter le village, des amuse-bouches jusqu'au dessert. Pains surprises et bûches de Noël chez notre boulanger, foie gras et saumon fumé « maison » à commander à l'inattendu, dinde, chapon, légumes de saison et fromages à choisir à la Cueillette et bien sûr pour une mise en beauté rendez-vous au Salon du Style. Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Au quotidien, nous faisons tout pour préserver nos commerces de proximité. Les habitants des sept communes du plateau nord de Melun fréquentent régulièrement nos commerces. Tout au long de l'année, nous organisons des rencontres informelles pour rester à leur écoute. La crise sanitaire, puis la crise énergétique a impacté nos entreprises et nos commerces. C'est essentiel dans un contexte inflationniste fort, de les soutenir, les encourager, les accompagner. C'est un devoir pour le bien-être de nos populations. A travers ce reportage, nous souhaitons inciter les habitants du village à se rendre chez leurs commerçants pour préparer les fêtes de fin d'année. Ils y trouveront tout le nécessaire pour réveillonner et bien recevoir leurs amis et familles.

### **Personnellement, consommez-vous local ?**



Bien sûr. Je suis un adepte du distributeur « Ma ferme en boîte » mis en place par la Cueillette, c'est pratique car à n'importe quel moment on peut acheter local. Je prends le pain également chez notre boulanger et déguste les bons plats de notre restaurateur. Au niveau de la Commune, dès qu'il est possible de prévoir un événement avec les uns et les autres, nous le faisons. Il y a peu, c'est un Café citoyen qui a été organisé au restaurant. Pour nos aînés, nous favorisons les achats à la Cueillette au travers de la subvention allouée au Comité de parrainage des anciens pour garnir les paniers cadeaux. Nous sommes contents que cette aide financière municipale concourt à faire travailler un commerce local. Notre association de parents d'élèves met également en avant nos commerces au travers de son loto annuel.

### **Dans le centre-bourg l'Hirondelle a fermé. Est-ce qu'il y a un nouveau commerce qui s'installera dans cette bâtisse ?**

Je regrette le départ d'Agnès et de son équipe. Ils assuraient la confection des repas pour le service de portages à domicile. Pour assurer la continuité du service public que notre mandature a mis en place, nous avons choisi de poursuivre avec l'entreprise d'insertion située à Saint-Germain-Laxis. Là encore, nous avons fait le choix du local. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne et le propriétaire des locaux pour accueillir un nouveau commerce. Notre ambition collective ? Un bar-tabac journaux et presse plébiscité par les Voisenonais. Je soutiendrai les projets qui font vivre notre commune.

**Antoine CARDUCCI, conseiller entreprises à la direction « Entreprises et territoire » à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (CCI 77)**

« La CCI accompagne les porteurs de projets avec le programme « Entreprendre au Cœur des Territoires » qui est destiné à soutenir la création et la reprise de l'activité économique. Ce dispositif est gratuit pour le porteur de projet. Il lui donne accès à un accompagnement de A à Z, y compris pour le business plan et la recherche de subventions ou de prêts le cas échéant.

À Voisenon, nous travaillons avec la Commune et les porteurs de projet. Cela a été le cas pour l'Inattendu, le restaurant qui a bénéficié du pacte rural. Pour les locaux de l'Hirondelle, l'implantation plaît aux porteurs de projet, il y a une réflexion sur l'activité. On est au début du travail sur ce dossier. Une visite doit avoir lieu prochainement sur place avec le propriétaire, le maire et la CCI 77. »

*Si des porteurs de projet sont intéressés par cet établissement et une implantation en milieu rural, ils peuvent se rapprocher de la mairie ou me contacter directement à la CCI 77.*  
Tél. : 06 74 99 84 73



Antoine CARDUCCI, aux côtés du Maire, en sa qualité de Vice-Président délégué au développement économique de Melun Val de Seine à l'occasion du Salon des entrepreneurs le 23 novembre dernier.

## Du frais à portée de mains à la Cueillette

**Cueillir, déterrer, ramasser, à deux pas de chez soi, les légumes et les fruits de saison qui régaleront petits et grands gourmands. Cette proposition c'est celle de la Cueillette de Voisenon, une exploitation agricole Seine-et-Marnaise à dimension humaine.**



Franck FOURNIER est un Voisenonais « pur jus » et c'est son épouse, Bénédicte qui l'affirme un large sourire aux lèvres. Tous deux ont quitté leurs emplois dans l'informatique pour travailler la terre. Agriculteur céréalier et maraîcher, pour Franck, c'est un retour aux sources en terres natales. « En 2006, on a commencé petit par les fraises, puis la demande d'une diversification nous a incités à développer les productions. Aujourd'hui, nous proposons tous les légumes de saison et les fruits rouges à la cueillette », explique Bénédicte. « Notre volonté est de nouer ou renouer les échanges entre les producteurs et les consommateurs. L'idée est simple : permettre de choisir et de cueillir les légumes et fruits avec confiance ».

Désormais, la Cueillette de Voisenon emploie autour du couple de propriétaires 4 temps pleins, 1 mi-temps, 1 étudiant et 2 saisonniers. L'ouverture en 2013 de la boutique pour une vente directe aux clients a marqué un vrai virage.

Les textes ont été relus par les commerçants.

## de Voisenon



Désormais, la clientèle a le choix de cueillir sur l'exploitation de 5 hectares ou de choisir directement en boutique. « Nous proposons nos productions dans la boutique, mais également des produits de producteurs locaux, crèmerie, yaourts, pommes de terre de la ferme d'Eprunes de Réau, volailles et viandes de Seine-et-Marne, œufs frais issus de poules élevées en plein air à Mouroux, escargots de l'héliciculteur de Pamfou ou encore produits régionaux de toute l'Île-de-France : pommes, poires, miel, jus de fruit, boissons artisanales, pâtes, farine, pâtés, conserves, sirops... ».

Trois distributeurs de produits de la Cueillette de Voisenon ont été installés à Voisenon (près du Salon de coiffure), à Livry-sur-Seine (52, avenue Fernand Javal) et à Cesson (Jardin sous le vent – Rue de Paris). « C'est l'effet Covid qui a accéléré la mise en place de ces distributeurs qui permettent à nos clients de venir acheter des produits locaux quand ils le

souhaitent », précise Bénédicte. « Nous avons d'ailleurs déposé la marque "Ma Ferme en boîte" ».

Pour les fêtes, la Cueillette propose des mets de choix : foie gras, dindes, chapons... toutes les volailles de Noël en Guest star. Tout près, au rayon réfrigéré, l'incontournable étal de fromages à la coupe particulièrement bien garni où trône la famille royale des Bries au grand complet, avec les natifs de Meaux, de Nangis, de Melun et même de Provins. Ces illustres bonnes pâtes au cœur parfois truffé côtoient les morbiers et autres contés, grands classiques des plateaux de fête mais aussi les chèvres de Seine-et-Marne frais ou plus affinés. De quoi donner le tournis aux amateurs de fromages qui auront bien du mal à se réserver... pour la bûche !

### **Cueillette de Voisenon**

**51 rue des Écoles à Voisenon**

**contact@cueillette-de-voisenon77.fr**

**Tél. : 01 64 38 07 46**

**www.cueillette-de-voisenon77.fr**

**La boutique est ouverte toute l'année du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.**

**Accès à la cueillette dans l'exploitation de mai à octobre.**

**Accès aux distributeurs toute l'année : 7 jours sur 7 et 24h/24 (paiement espèces ou carte bancaire).**



# 08 DOSSIER Nos commerçants

## L'Inattendu, un an déjà !



**Ambiance et déco bistrot chic pour l'Inattendu le restaurant du village. Thony MALNAR, 31 ans et Elisa THIALON, 24 ans sont les heureux propriétaires de cet élégant établissement situé à l'entrée ouest de Voisenon.** Il n'a qu'un an, mais l'Inattendu a tout de suite trouvé sa clientèle qui se régale de cette cuisine de terroir moderne, généreuse et 100% maison. Risotto de Saint-Jacques et chorizo, velouté de pommes de terres et trompettes, œuf poché, tartelette aux figues fraîches... La lecture du menu affole nos papilles. Grandes tablées ou dîners en amoureux, repas de familles ou d'affaires, l'établissement ne désemplit pas. « *Nous sommes très satisfaits de cette première année* », confirme Elisa, pimpante gérante qui assure aussi le service en salle. En cuisine, c'est son compagnon, Thony qui est aux commandes. Après son apprentissage, il rejoint la brigade de cuisine d'un bistrot gastronomique de la région. En 2022, le jeune couple se lance à son compte à Voisenon. 50 couverts en intérieur, 40 en terrasse. Un vrai challenge ! Menus, cartes saisonnières mensuelles, menus à l'ardoise variant chaque midi au gré des arrivages locaux avec des produits de qualité, de saison et cuisinés sur place avec créativité. Et ça marche !

Pour les fêtes de fin d'année, foie gras, saumon fumé, beurre, pâté en croûte que du « fait maison » en commande. Le restaurant sera, quant à lui, fermé durant la période des fêtes. Pour 2024, l'Inattendu a plein de projets d'animations et de soirées à thèmes (concerts de jazz...), mais aussi en cuisine : « *Nous avons une belle cheminée que nous imaginons utiliser*

*pour certains produits comme des camemberts rôtis ou une cuisson de côte de bœuf.* » A l'Inattendu, ce n'est pas l'inspiration gourmande qui manque ! « *Nous sommes très à l'écoute de nos clients et on s'améliore de jour en jour* », assure enjouée Elisa. « *Notre tryptique ? Partage, convivialité et découverte. C'est un plaisir de pouvoir faire découvrir à nos clients des produits nobles, des recettes créatives, mais aussi des talents. Ainsi nous collaborons avec une pâtissière du Mée-sur-Seine, « Maison Romy », qui confectionne les sucreries servies avec le café. Le pain nous le prenons chez Ali le boulanger de Voisenon, les fraises au Châtelet-en-Brie, les pommes de terre à Réau. Nous envisageons de mettre à la carte des escargots et nous ferons appel au producteur de Pamfou. Travailler avec les commerçants et les producteurs locaux en circuit court, c'est important pour la fraîcheur et la qualité des produits. Nous essayons au maximum de nous approvisionner à proximité.* »

L'établissement propose également des prestations de traiteur pour des événements : baptêmes, mariages ou autres cérémonies. Le restaurant, salles et terrasse peuvent être privatisés.

**Restaurant Bistronomique L'Inattendu**  
**15 rue Grande à Voisenon**  
**Ouvert tous les midis du mardi au samedi et du**  
**jeudi au samedi également en soirée.**  
**Tél. : 01 60 68 50 34**  
**[linattendu.voisenon@gmail.com](mailto:linattendu.voisenon@gmail.com)**  
**[www.facebook.com/linattendu.voisenon77](https://www.facebook.com/linattendu.voisenon77)**



## La boulangerie d'Ali

**Des croissants tout brillants, des pains aux raisins appétissants, de gourmands gâteaux et un présentoir de pains spéciaux, céréales ou complet, de la baguette au pain viking, de la galette de maïs à la «Tradition». Les parfums de cuisson embaument au 9 rue des Closeaux. Bienvenue à la boulangerie d'Ali BEN FADHEL.**

C'est à Paris que le boulanger de Voisenon a fait ses premiers pétrissages en apprentissage. Quelques années plus tard, l'envie de s'installer à son compte le mène jusqu'à Voisenon. C'était en 2009 et Ali ne regrette rien !

Aujourd'hui, ils sont deux à faire tourner la boutique. « *Nous sommes très heureux ici. Je ne connaissais pas la Seine-et-Marne et nous nous plaisons beaucoup.* »

Un large sourire aux lèvres, Ali détaille tout ce qu'il prépare pour les fêtes : Ficelles apéritives, pains surprises, bûches pâtisseries ou glacées, bûchettes. « *Que du fait maison !* », précise-t-il. « *Sur commandes, à partir de 3-4 personnes* ».

Tout au long de l'année, le boulanger de Voisenon propose du snacking avec des formules sandwiches, croques-monsieur, fricassés, pizzas, boissons et desserts, mais aussi café tout chaud. Ali prend également les commandes pour les événements, les cérémonies.

Sur l'étal, les viennoiseries traditionnelles cohabitent avec les pâtisseries orientales sous le regard d'un sage chameau qui fait de l'oeil aux passants. « *Un souvenir de Tunisie* », confie Ali.



Pour éviter à ses clients de prendre la voiture pour se rendre en grande surface afin de garnir la table du petit-déjeuner, le boulanger les dépanne en confitures, beurre, lait, farine... et même en actualités locales ! *La République de Seine-et-Marne* est en effet disponible sur un présentoir près des bonbons.

Le vœu d'Ali pour 2024 ? Plus de stationnements minutes dans le centre pour ses clients.

**La boulangerie est ouverte tous les jours de 6h à 20h30, sauf le jeudi.  
9 rue des Closeaux à Voisenon.  
Tél. : 01 60 68 33 06**



### Pedrazzini, une « success story » voisenonaise

**Leader français dans le domaine du carrelage, de la céramique et de la faïence, l'entreprise Pedrazzini a été fondée il y a cinquante quatre ans par un Voisenonais né en Italie.**

Aujourd'hui, Vittorio, le fondateur, a cédé la place à ses deux filles, Florence et Isabelle. Mais la maison de famille est voisine de l'entreprise, toujours implantée à Voisenon, et il n'est pas rare le matin de le voir faire un tour dans le showroom. Si tout a commencé en 1969 dans un modeste cabanon au fond du jardin de la maison familiale, c'est aujourd'hui une élégante et vertigineuse façade à l'enseigne lumineuse qui accueille les clients. Des particuliers, des entreprises, des groupes comme la RATP\*, Aéroports de Paris ou encore le prestigieux château de Vaux-le-Vicomte (restaurations marbrières) ont fait confiance à Pedrazzini.

« Avec ma sœur, nous sommes un peu tombées dedans lorsque nous étions petites. Au tout début de l'aventure, notre père était tourneur fraiseur à Asnières la nuit, et vendait le carrelage la journée. Le carrelage était stocké dans la salle à manger et le cabanon servait de show room », s'amuse Florence en charge aujourd'hui des gares.

L'entreprise a en effet décroché le marché du Grand Paris express, 68 gares à équiper en dispositif podotactile en céramique esthétique (une innovation brevetée par l'entreprise) qui permet de guider et de sécuriser les déplacements des personnes déficientes visuelles dans les gares. Un marché vertigineux de plus de 10 ans.

\*Régie Autonome des Transports Parisiens

« Aujourd'hui, l'entreprise emploie 15 personnes et nous en sommes à la 3<sup>e</sup> génération de clients. Ils sont très fidèles. » remarque Florence. Sa sœur Isabelle s'occupe quant à elle de l'activité historique de la société, la vente aux particuliers et aux entreprises de carrelage, de sanitaires et de marbrerie, mais aussi la conception et la vente de salles de bain, moyen et haut de gamme. Tout un univers à découvrir dans le show room de 1000 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée de l'entreprise. On y découvre des gammes intemporelles, contemporaines ainsi que toutes les dernières tendances. Différents univers de salles de bain sont mis en scène avec meubles, sanitaires et robinetterie. Beaucoup de choix de matériaux, de teintes, de formes, de styles, de design... et toujours la même exigence pour la qualité.

L'équipe de vendeurs décorateurs, assistée de logiciels dernier cri, conseille et accompagne les clients. Chaque projet est étudié avec soin, en tenant compte de la complexité des travaux et du budget de chacun. Sur place, un atelier de marbrerie permet une personnalisation pour satisfaire le goût et les idées les plus inattendues des clients.

#### Carrelages Pedrazzini

35 rue des Écoles à Voisenon

Tél. : 01 60 68 67 29

contact@pedrazzini.fr

www.pedrazzini.fr

**Ouverture : le lundi après-midi de 13h30 à 18h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**



## « Le Salon du Style » coiffe toute la famille



**Elaborée, accessoirisée ou pailletée, quelle que soit votre envie de coiffure pour le réveillon, faites confiance aux professionnelles du « Salon du Style » situé à l'entrée ouest du village.**

Sur place, conseils et réalisation sur-mesure par des expertes de toutes les mèches rebelles ou plus sages. Vingt six ans de métier pour Sarah JOUBERT, l'élégante dirigeante du Salon de Voisenon. « C'est mon deuxième salon de coiffure, le premier est à Saint-Pierre-les-Nemours. Je suis de Melun et j'ai saisi l'opportunité d'ouvrir mon second salon à Voisenon pour plus de proximité. Nos clients sont du village et des communes environnantes. C'est une clientèle très diverse ce qui permet de pratiquer toutes les techniques de la coiffure pour toute la famille les femmes, les hommes et les enfants ».

À ses côtés, Virginie, 25 ans d'expérience. Carré mi-long, long ou court, cheveux lisses ou à grosses boucles, tressés ou naturels... La coiffure c'est tout un art et autant de techniques pour discipliner, lisser ou défriser. « Nous nous formons en continue car la coiffure est très marquée par la mode. Il y a des tendances très actuelles à maîtriser afin de répondre à la demande de la clientèle. Formée aux techniques, nous pouvons répondre à toutes leurs envies ».

La relation client dans un salon de centre-village est vraiment le cœur de ce métier, c'est une relation privilégiée presque de confident basée sur l'écoute et la confiance qui se tisse avec les clients. « C'est vrai, nous les conseillons et les accompagnons dans leur quotidien. C'est une relation de proximité. Afin de

rendre service aux personnes âgées du village, nous proposons à celles qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'au salon de les coiffer à domicile, c'est très apprécié. Nous sommes très à l'écoute de nos clients. Pour des événements, si il y a plusieurs personnes à coiffer nous pouvons aussi nous déplacer ».

En poussant la porte du « Salon du Style », vous êtes sûr de bénéficier de conseils personnalisés pour une nouvelle coupe, une couleur ou un brushing. Une coiffure adaptée à toutes circonstances, pour un événement professionnel, un premier rendez-vous ou une cérémonie plus solennelle.

Pour les fêtes de fin d'année « Le Salon du Style » propose en plus de la coiffure une mise en beauté des mains avec pose de vernis semi-permanent sur rendez-vous, mais aussi des suggestions de coffrets cadeaux. A noter l'ouverture exceptionnelle du salon, les dimanches 24 et 31 décembre.

**« Le Salon du Style » votre coiffeur  
1 rue des Closeaux à Voisenon  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h30.  
Réservation par téléphone, au salon ou en ligne  
[app.rdvcoiffure.fr/salondustyle](http://app.rdvcoiffure.fr/salondustyle)**

**Ouverture exceptionnelle les dimanches 24 et 31 décembre en continue de 9h à 18h.**

**Tél. : 01 64 09 69 77**

### Lever de rideau au Mille-Club

Les réparations du rideau de scène sont terminées. Un cordon a été ajouté sur le côté ainsi qu'un affichage et un crochet pour utilisation optimale.

La municipalité remercie chaleureusement Claudine CARÉ pour sa proposition et sa



### Avaloir de la rue de la Ronce Fleurie

L'avaloir situé rue de la Ronce Fleurie était au fil du temps devenu dangereux. Début novembre, une intervention a permis de le changer afin d'assurer la sécurité. D'autres réparations, notamment de voirie, sont attendues et nécessaires. Ces interventions vont être programmées et seront réalisées en fonction d'une programmation de travaux prioritaires et des finances publiques.



### Panneaux inversés : la fronde des agriculteurs

Non, vous n'avez pas la berlue. Les panneaux de signalisation d'entrée de ville sont à l'envers. Ce phénomène est l'illustration de la colère des Jeunes agriculteurs qui dénoncent des incohérences normatives et fiscales dans la politique agricole française. Ils estiment que l'on « marche sur la tête ».

Monsieur le Maire et les élus apportent leur soutien aux agriculteurs de la Commune.



### Aménagement des rues des Fontaines et Grande (sud)

Suite à la rencontre du 9 novembre avec les riverains des rues des Fontaines et Grande (sud), plusieurs réunions d'étude et de travail ont été menées par Francis ROUSSET et Jacqueline BESNARD, Adjointes au Maire dans leur délégations respectives.

Ces réunions sont destinées à réaliser les aménagements attendus et demandés par les riverains. Affaire à suivre !



### Vidéoprotection

Afin de soutenir les polices municipales et intercommunales, le Département a ouvert depuis septembre 2022 un fonds d'aide aux collectivités à travers un dispositif baptisé « Bouclier sécurité ».

La somme de 70 000 € a été attribuée à notre Commune pour le déploiement de la vidéoprotection.



Le chèque a été officiellement remis par Jean-François PARIGI, le président du Département à Monsieur le Maire et à son Adjointe, Jacqueline BESNARD, lors de la Journée départementale de la Sécurité.



## Beaujolais Nouveau

L'équipe de Familles Rurales a orchestré le vendredi 17 novembre au Mille-Club la soirée du Beaujolais Nouveau.

De très nombreux convives et une belle ambiance pour dîner et goûter la cuvée 2023 de ce vin festif aux arômes de fruits rouges, fleurs, de vanille... issu du cépage Gamay noir à jus blanc.

À déguster avec modération.



## Entretien du ru du Jard

C'est au Châtelet-en-Brie que Monsieur le Maire a assisté le 21 novembre dernier au Comité syndical du Syndicat mixte des quatre vallées de la Brie. A l'ordre du jour, le vote de la programmation des travaux d'entretien et d'aménagement. Julien AGUIN a ainsi pu défendre l'entretien du ru du Jard (Voisenon-Rubelles) lors des débats.



## Commémoration du 11 novembre

Beaucoup de Voisenonais ont fait le déplacement en ce samedi 11 novembre 2023 afin de commémorer le 105e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre.

Élus, représentants associatifs et familles ont assisté aux discours des officiels, dépôts de gerbes de fleurs au monument aux morts et chant des enfants de l'école Jacqueline AURIOL.

Parmi les officiels invités, Nathalie BEAULNES-SERENI, Conseillère départementale de notre canton de Melun ainsi que les représentants de la Gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers.



## Réunion de quartier

Le 9 novembre, les riverains des rues des Fontaines et Grande (sud) étaient conviés en mairie à une réunion d'information et d'échanges en présence de Julien AGUIN, Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie, Jacqueline BESNARD, Adjointe au Maire déléguée à l'Espace public et du directeur de la Police intercommunale, Eric MESSAOUD et de son adjoint.



### Sécurité des agents techniques

Monsieur le Maire a représenté l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne et la Commune de Voisenon à l'occasion du **25<sup>e</sup> forum des collectivités territoriales** et des Travaux Publics et du **2<sup>e</sup> forum «Santé Sécurité Prévention»**, le mercredi 22 novembre à Brie-Comte-Robert. Ces événements étaient proposés par le groupe Ensemble 77 en collaboration avec le Département et la préfecture de Seine-et-Marne.

Organisé par la Chambre syndicale des Travaux Publics de Seine-et-Marne, cette rencontre évoquait notamment la sécurité des agents techniques et la sécurité au travail.



### Café citoyen

C'est dans la salle du restaurant l'Inattendu qu'un Café citoyen a été organisé le 17 novembre dernier. Monsieur le Maire a ainsi répondu à l'appel de notre députée, Aude LUQUET qui souhaitait venir à la rencontre des Voisenonais pour un échange convivial.

Madame la Députée a exposé le travail républicain qu'elle effectue avec Monsieur le Maire pour défendre la Commune et le plateau nord de l'agglomération melunaise.

Un grand merci aux élus présents, aux habitants et à l'équipe de l'Inattendu pour son accueil !



### 350 000 € pour Voisenon !

C'est en présence de Valérie PÉCRESE, Présidente de la Région Ile-de-France et Jean-François PARIGI, Président du Département que Monsieur le Maire a signé mercredi 23 novembre le Contrat rural. Pour notre Commune c'est une aide du montant maximal, soit un chèque de 350 000€ qui a été obtenu. Une grande fierté pour notre Commune ! Voisenon est la seule commune du canton et de l'agglomération à avoir obtenu ce Contrat. Il a été utilisé pour les travaux de cet été : rue des Fontaines, chemin de l'Académicien, clos de la Noyerie... La remise du chèque s'est déroulée au siège du Département à Melun en présence bien sûr de Monsieur le Maire, de Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie et de Denis

JULLEMIER, Conseiller départemental du canton de Melun.



## La sécurité d'abord !

Usagers et piétons de la rue des Closeaux (RD82) vous avez certainement remarqué l'installation sur le trottoir de palissades au niveau des numéros 25/27 le long du chantier de construction de la résidence « Le Palissandre».

Ces barrières opaques ont été installées pour des raisons de sécurité afin d'empêcher tout accès au chantier. Elles resteront en place le temps des travaux.

Les piétons sont invités à traverser afin d'emprunter le trottoir d'en face.



## Anniversaire de l'Inattendu

Le 4 novembre, il y avait foule au restaurant de Thony et Elisa afin de souffler la première bougie de leur établissement, *l'Inattendu*. Au menu, cuisine créative et savoureuse, concert de jazz et convivialité. Monsieur le Maire, Julien AGUIN, et Frédérique SAUVAUT, Adjointe au Maire étaient présents pour célébrer cet événement. Un grand merci à Christian et aux musiciens présents pour cet accompagnement musical. Un régal ! (Lire également page 8).



## Retransmission de la coupe du monde

À l'initiative de Frédérique SAUVAUT, Adjointe au Maire, les grands événements sportifs sont désormais retransmis en direct sur écran.

C'est en famille et entre amis que les Voisenonais ont assisté salle du Conseil municipal au premier match des Bleus le 8 septembre.



## ASCV élection des administrateurs

L'Assemblée générale de l'Association Sportive et Culturelle de Voisenon (A.S.C.V.) s'est tenue le mercredi 22 novembre en soirée, en présence de Monsieur le Maire et du Maire de Montereau-sur-le-Jard ainsi que de son adjoint.

À l'ordre du jour : réélection de deux administrateurs, Sophie MERCIER et Martine ROGER. Bienvenue à Christophe DROUAULT qui les a rejoints.



Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

## Familles Rurales

### Retrouvons l'esprit d'entraide villageoise : un coup de main, un service, ça fait des heureux

Le projet a été annoncé dans la « Feuille de chou » de novembre, il avance.

A l'évidence la vie devient beaucoup plus simple et agréable quand on peut compter sur des personnes de confiance du voisinage pour de menus services : changer une ampoule, accrocher un cadre, régler ou déplacer un meuble, changer un joint de plomberie, emprunter un outil, régler un ordinateur, se faire transporter occasionnellement, ...

Par ailleurs nombre d'entre nous ont capacité à répondre facilement et rapidement à ces besoins.

Alors organisons nous pour que cette entraide se mette en place !



Vous recevrez prochainement un sondage permettant d'avoir une idée plus complète sur les souhaits de services et les ressources capables d'y répondre.

Ensuite l'association Familles Rurales se propose de faciliter les mises en relation de manière à favoriser un système d'entraide de confiance.

### Ateliers numériques pour tous

Les nouvelles technologies nous facilitent grandement la vie, sachons nous y familiariser.

Dès le début d'année des ateliers pratiques encadrés par des bénévoles seront mis en place pour vous initier ou améliorer votre pratique sur des sujets tels que :

- Utiliser Whatsapp pour téléphoner en visio et envoyer facilement des photos et des vidéos,
- Savoir utiliser Doctolib et votre compte AMELI,
- Bien utiliser sa boîte mail,
- Bien utiliser son smartphone ou sa tablette,
- Savoir trouver une information sur Internet.

Quel que soit votre niveau, nous vous accompagnons dans une ambiance conviviale.



Tél : 09 50 13 49 89  
secretariat@frvoisenon.net

## ASCV

Le dimanche 15 octobre, pour la troisième année consécutive, l'ASCV a participé à la *Balade du Goût* avec une randonnée de 14km sur le sentier des Polissoirs (roches abrasives du néolithique utilisées pour le polissage des outils) dans la région de Faÿ-Lès-Nemours. Au milieu de la journée, nous avons visité la ferme de Laveau, éleveur de poules pondeuses plein air Bio. Avant de continuer de marcher sous un beau soleil, nous avons partagé un repas concocté à la ferme sur le



thème bien entendu de "L'œuf sous toutes ses coutures, de l'entrée au dessert".

Si vous voulez partager des moments de bonne humeur en randonnée, nous vous attendons tous les mois (alternativement, le samedi après-midi et le dimanche matin) pour environ 8 à 12 kms. Ecrivez-nous à notre adresse internet, nous vous informerons des prochaines randonnées :  
ascv.voisenon@orange.fr

## L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h

- Dim. 3 décembre, Voisenon
- Dim. 10 décembre, Aubigny
- Dim. 17 décembre, Rubelles
- Dim. 24 décembre, Saint-Germain-Laxis
- Dim. 24 décembre, Maincy, 18h30 - Veillée de Noël
- Dim. 25 décembre, Moisenay, **Messe de Noël**
- Dim. 31 décembre, Voisenon

Contact :  
gilbert.lisik@wanadoo.fr





## Bibliothèque

### Assemblée générale de la bibliothèque municipale



Mercredi 22 novembre, l'association de gestion de la bibliothèque municipale a tenu sa première assemblée générale, salle du Conseil municipal, en Mairie. Alain PINEAU, son président, a retracé l'histoire de cette structure créée à partir de dons de livres, sous l'impulsion de Monsieur Armand CAPRIN aidé de sœur de MONTGOLFIER, il y a une trentaine d'années.

En 2020, sous l'impulsion du Maire, Julien AGUIN, le mode de gestion financière et technique change. L'association de gestion de la bibliothèque municipale est créée le 20 décembre de la même année.

### Les lecteurs participent au nouveau fonctionnement associatif

Désormais, dotée d'un budget propre, administrée par un bureau (dont font partie deux membres du Conseil municipal), la bibliothèque fonctionne comme une association.

Les lecteurs deviennent adhérents et peuvent ainsi participer au fonctionnement en intégrant le bureau. Ce changement de statut n'a en rien modifié l'ambiance conviviale de ce lieu où l'on se retrouve pour papoter et échanger ses ressentis sur de bons bouquins. Au contraire, le nombre de lecteurs a augmenté en 2020. « Preuve de l'intérêt que suscite notre activité », a noté le président.

### Une politique d'acquisitions

Le budget contribue à de nouvelles acquisitions, ouvrages et mobilier pour mettre en valeur des collections précieuses comme les « Voisenon village » ou les travaux de recherche sur l'histoire et le patrimoine local de Daniel JAMES et de ceux qui l'ont précédé (Roland MACRON et Nicole MULLER).

Pour clore son propos, le président de l'association a remercié les bénévoles qui assurent ou ont assuré le fonctionnement de la structure Michèle FANGIER, Danièle GUIGOUREZ, Danielle LEGROS, Nicole HENRY, Maïté ORTEL, Régine DENIS et Armand CAPRIN, mais aussi Monsieur le Maire et son équipe municipale ainsi que les agents des services techniques toujours prompts à intervenir et à participer aux projets de la bibliothèque comme la mise en place d'une boîte à livres et d'une boîte pour le retour des livres en dehors des horaires d'ouverture.

En projet, mettre en place des animations ainsi que des « Cafés Bouquin » avec la bibliothèque de Maincy, développer le site Internet, acquérir des liseuses et des livres audio... Mais aussi recueillir les suggestions d'ouvrage des lecteurs. De son côté, la Mairie avec le soutien de la Région va procéder au changement des menuiseries et



de l'éclairage pour réduire les coûts énergétiques.

### Appel aux bénévoles

Afin de proposer de nouvelles animations, d'étoffer l'équipe de bénévoles et d'augmenter l'amplitude d'ouverture de la bibliothèque un appel a été lancé aux Voisenonais présents à l'assemblée générale. Annie, Colette, Catherine et Isabelle se sont portées volontaires. Une très bonne nouvelle qui permettra d'apporter de nouvelles idées et d'envisager d'ouvrir des créneaux aux scolaires. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester.

Bibliothèque : 10 rue des Écoles à Voisenon  
Ouverture : les mercredis et samedis matin de 9h30 à 12h hors vacances scolaires  
Tél. : 01 64 09 13 41  
[bibliotheque@voisenon.fr](mailto:bibliotheque@voisenon.fr)

## ADPEVM

Dimanche 19 novembre, c'était le *Vide ta chambre* de Voisenon organisé par l'ADPEVM. Un rendez-vous apprécié des parents pour vider les chambres



des enfants, faire des bonnes affaires, donner une seconde vie aux objets et discuter entre parents !

## Majorité – Réalisons l'avenir

Malgré la recentralisation des pouvoirs imposée par l'État, nous avons à cœur de valoriser la beauté et la richesse de notre village. L'héritage financier s'estompe grâce à la bonne gestion coordonnée par notre maire, gestion saluée par l'ensemble du Conseil municipal qui a adopté à l'unanimité les délibérations qui s'y rattachent. Les réalisations, prévues dans les promesses, avancent bon train. Nous avons entrepris des actions qui n'étaient pas prévues mais nécessaires. Nous aimerions tous qu'elles avancent plus vite or, les élus sont soumis aux mêmes règles que les citoyens. Les transformations de voirie créent des changements d'habitudes. Il faut que chacun – piéton, voiture, vélo, poussette, fauteuil roulant- trouve sa juste place, en la matière, nous partons de très longtemps ! Les travaux réalisés avec le soutien du département, de la région et des services préfectoraux marquent la nécessité, à terme, de réguler le trafic routier qui nous empoisonne la vie. Le récent Café citoyen organisé par notre député a permis de démontrer que notre équipe travaille en transversalité sur tous ces sujets. Pour éviter la circulation massive, notre maire s'est opposé à l'extension de l'écoquartier melunais en votant contre l'avis motivé de l'agglomération au SDRIF. Nous avons bien pris note des remarques et nous allons ajuster étape par étape pour trouver, collectivement, les meilleures solutions. Il en va de même pour remettre certaines règles de fonctionnement en place tout en faisant cohabiter les réalités du terrain, le bon sens et la loi. Les élus ont un adage tiré de La Fontaine : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ». Les multiples réalisations depuis le début de la mandature sont la preuve que cette détermination et cette organisation collective est la clé de la réussite de tous, pour tous. Soyez en assurés, elles continueront ! Ce que nous avons et qui fait le Voisenon que nous aimons, ce sont les Voisenonais qui s'investissent, proposent, aiment et défendent leur village. Vous voulez vous engager et défendre notre bien commun ? Toutes bonnes volontés sont les bienvenues ! Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'années et nous vous donnons rendez-vous le 26 janvier prochain pour la cérémonie des vœux aux Voisenonais. Continuons à bâtir ensemble le Voisenon de demain parce que Voisenon est au cœur de nos choix ! Vos 13 élus de la majorité municipale.

## Minorité – Tous pour Voisenon

En 2023, comme les années précédentes, la majorité municipale vous a abreuvés de multiples informations, que ce soit au travers du BIV, la Feuille de Chou, les lettres du Maire, les réseaux sociaux, les réunions de quartier, la télé, les journaux, ... Le site officiel de la commune est resté lui désespérément vide, même des informations pourtant légalement obligatoires ! Vous êtes réellement de Voisenon si vous savez que notre village a vu le jour un beau soir de mars 2020 avec l'élection de l'actuelle majorité. Avant 2020, Voisenon, c'était le néant ! Rien n'y était fait, nous vivions en complète ignorance dans un village livré à lui-même, sans règle, sans gestion, sans entretien ! Des rues sordides, des maisons bâties sans goût, des associations moribondes, des réseaux pas entretenus, une école vouée à disparaître, des transports inadaptés, etc... (informations ressassées dans l'ensemble des parutions communales). Depuis mars 2020, un « Sauveur » et 12 conseillers nous ont été donnés ! Heureux depuis lors les Voisenonais qui bénéficient d'un environnement apaisé, structuré, organisé, pensé, géré, entretenu ! Notre « Sauveur » et ses « disciples » sont présents partout. De nombreuses photos, de nombreux messages, films, interviews, attestent de multiples déplacements, de nombreuses prises de position, de satisfécits éloquentes ! Un bémol chers Voisenonais, ce sont vos deniers qui financent tout ce falbala ! Le recours à de nombreux prestataires de services en tous genres grève chaque mois un peu plus les finances communales. Notre commune, autrefois exemplaire en matière de gestion municipale en autofinancement, souscrit actuellement ses 2eme et 3eme emprunts depuis 2020... A cela, s'ajoute cette année une augmentation de près de 20 % de nos taxes foncières dont 60% pour la part communale. Courage cher Voisenonais, en échange notre village s'embellit chaque jour un peu plus ! Nous n'entrerons pas dans le détail des choses à améliorer dans Voisenon, dans les travaux qu'il serait urgent d'entreprendre, dans la concertation qu'il serait bon d'instaurer... La censure subie au mois d'août dernier est suffisamment éloquente pour que chacun comprenne que l'opposition n'a qu'à se taire ! À quelques jours des festivités de fin d'année, vos élus d'opposition vous souhaitent de bonnes fêtes à vous, votre famille et amis. Que l'année 2024 soit plus sereine que 2023. Jacques LELOUP et Joel ROBITEAU. Vos élus libres

## Naissances

La municipalité félicite les heureux parents de

- Sheila OUBAKI, née le 12 septembre 2023
- Esdras TREINIER, né le 29 octobre 2023
- Aliénor DO NASCIMENTO LE GAL, née le 29 octobre 2023



## Mariages et Pacs

Monsieur le Maire a célébré le Pacs de

- Mme Marion FOHRER et M. Mickaël MONTEFIORE le 16 novembre 2023
- Mme Magali ROBERT et M. Franck VANIER le 17 novembre 2023

L'ensemble de la municipalité leur souhaite beaucoup de bonheur.

## Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de

- M. Murat BEKTAS, décédé le 10 septembre 2023
- Mme Marie-Thérèse HOURDEL, décédée le 22 octobre 2023

## SMITOM - LOMBRIC



La collecte des déchets verts (bac marron) est suspendue depuis le 1er décembre 2023, les tournées reprendront le lundi 1er avril 2024. Nous vous rappelons que les déchèteries sont ouvertes toute l'année, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Elles sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

## Visite de l'Assemblée Nationale

Monsieur le Maire et le Conseil des Sages organisent le 16 janvier 2024 une visite à l'Assemblée Nationale.

Si cette visite vous intéresse, merci de contacter le Conseil des Sages : conseil.sages@voisenon.fr ou Dominique GAUTREAU au 06 13 54 03 99

Ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées afin que l'on puisse vous rappeler.

## Opération sapins de Noël

Un ramassage des sapins de Noël (végétaux) organisé par les services techniques municipaux interviendra fin janvier 2024, la date sera communiquée prochainement. Il faudra les déposer devant le 17 rue des Écoles (près de la Maison des associations) avant la veille du ramassage.



## Stationnements et Code de la Route

Le Code de la Route est en vigueur sur tout le territoire national y compris à Voisenon où les règles de stationnement s'appliquent.

Petit rappel : tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Le stationnement en double-file, sur les trottoirs devant les sorties de véhicules est interdit.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante : l'arrêt ou le stationnement à proximité des intersections, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau. Tout contrevenant s'expose à une verbalisation. Le Conseil municipal et le Conseil des Sages sont à votre écoute.



VOISENON (S -et- M.)

## *Vœux aux Voisenonnais*

**Vendredi 26 janvier 2024  
à 19 heures**

**Mille-Club  
4 rue des Longs Réages  
Voisenon**

*Merci de confirmer votre présence  
au 01 60 68 29 00 ou [mairie@voisenon.fr](mailto:mairie@voisenon.fr)*

